

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :

2 470 592

(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21)

N° 79 29818

(54) Repose-pieds pour table de consultation gynécologique et de médecine générale.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). A 61 G 15/00.

(22) Date de dépôt 30 novembre 1979.
(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 24 du 12-6-1981.

(71) Déposant : LE CHELVEDER Colette, résidant en France.

(72) Invention de : Colette Le Chelveder.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire :

Le repose-pieds utilisé j'usqu'à ce jour a la forme d'un étrier mis à l'horizontal, plus conçu pour des pieds portant ~~pas~~ chaussures, le talon de celles-ci venant prendre appui sur la barre de l'étrier.

5 Dans presque 100% des cas, les femmes appelées à consulter sont pieds nus sur cette barre qui coupe la voute plantaire et ne permet pas la détente des jambes, la position étant instable, voir pénible.

10 Ce nouveau repose-pieds épouse parfaitement la forme d'une voute plantaire, les pieds ont alors un appui sûr et confortable qui, permettant ainsi la détente complète des muscles des jambes et des muscles du bassin, limite pour la femme, dont les organes sont ainsi relâchés, la souffrance causée par une intervention et facilite le travail du praticien.

15 L'intervention peut en être moins longue.

L'articulation de la semelle permet à la femme de régler sa position idéale selon sa longueur de jambes. Celle-ci étant choisie, le médecin bloque la position en serrant la visse posée à cet effet.

20 Ce repose-pieds comprend une tige métallique pleine 1, longue de 15mm de diamètre, longue de 30cm. suivant AA, de 35cm. suivant BB et de 10cm. suivant CC, s'élargissant à son sommet pour former un plateau de 15mm./7cm. de long 2, sur le milieu duquel est soudé un anneau de 15mm. de diamètre sur 2,3cm. de long. 3.

25 FIG. 3 et 4, la même pièce de face et de profil, où l'on voit 4 et 5 un écrou de 5mm., qui recevra la visse 6 servant à bloquer la semelle en forme de voute plantaire 7 vue ici du dessous, et dont les pièces 8 et 9 viennent se poser sur le plateau 2, en prolongement de la pièce 3. La tige pleine de 12mm. 30 sur 7cm. de long, 10 passée à l'intérieur des pièces 8, 3 et 9, et soudée aux deux extrémités, permet l'articulation de la semelle 7 et la visse 6 de bloquer cette semelle selon la position choisie.

Dessus de la semelle 11 et relevé schématisé de la voute plantaire 12. (Sur la planche 1/5, FIG. 1 et 2 réduites de moitié.)

-2-

FIG. 8, repose-pieds dont la semelle en forme de voute plantaire, s'articule sur un axe au sommet d'une tige, laquelle est adaptable sur toutes tables d'auscultation.

Ce repose-pieds intéresse la médecine générale et gynécologique, il trouve sa place sur toutes les tables d'auscultation concernant ces spécialités.

-REVENDICATIONS-

1. Repose-pieds à usage médical, pour tables d'auscultation, caractérisé par le fait qu'il comporte une semelle (7) ayant la forme d'une voute plantaire.
2. Repose-pieds selon la revendication 1, caractérisé en ce que la semelle est articulée sur un support (2).
3. Repose-pieds, caractérisé selon la revendication 2, en ce que cette articulation peut être bloquée à la convenance au moyen d'une visse(6) qui permet ce bloquage.
4. Repose-pieds selon la revendication 1, caractérisé par le fait qu'il comporte une tige de support de la semelle (1) adapté à cet effet.

2470592

1/5

FIG. 2

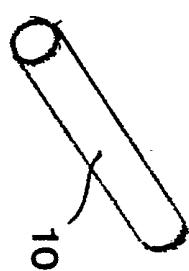
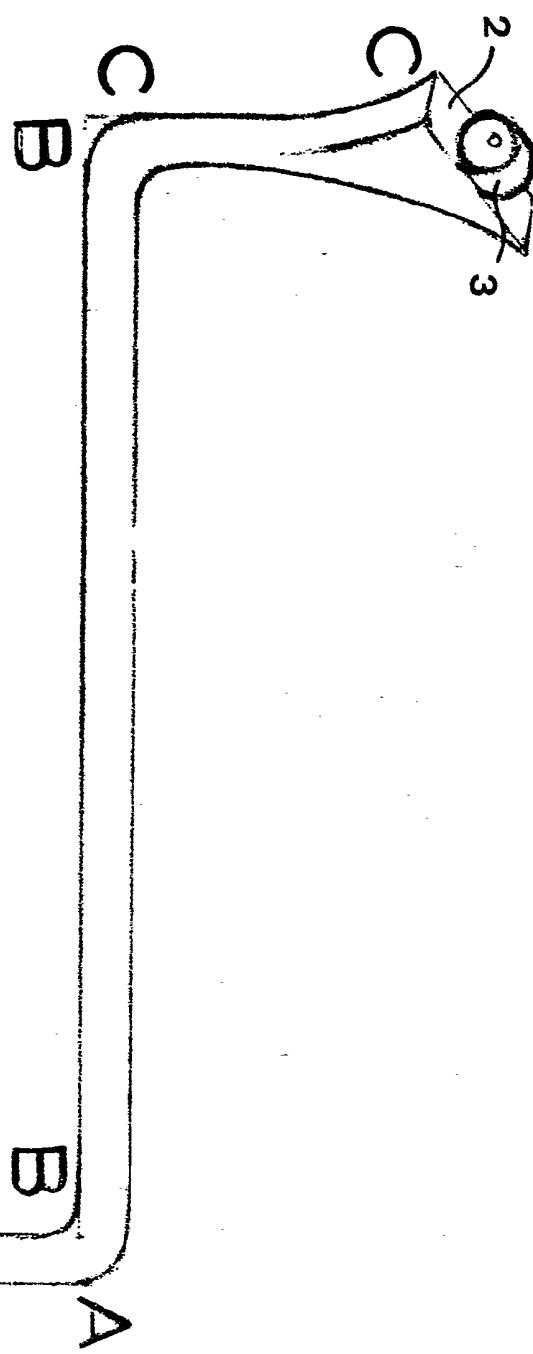


FIG. 1



2470592

FIG. 3 2/5

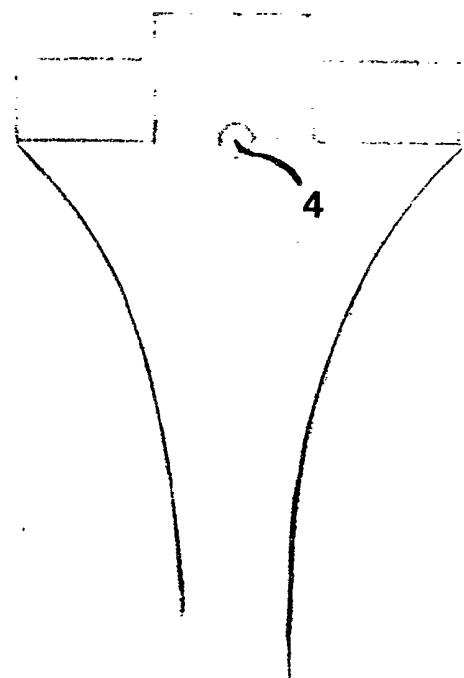
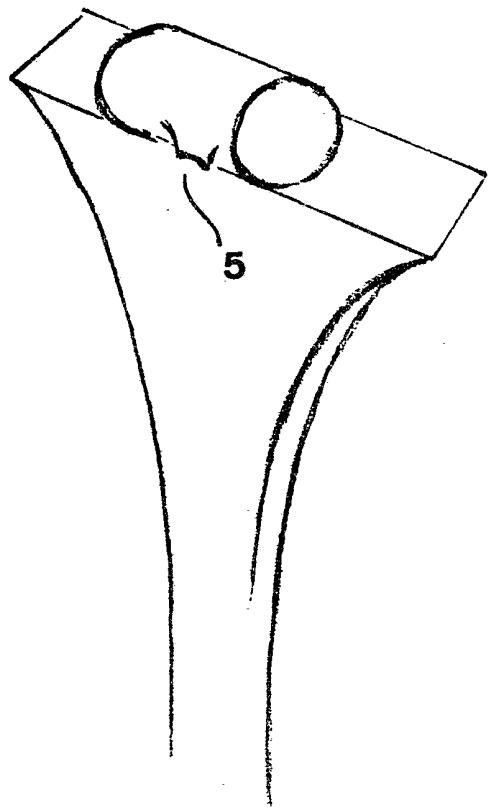


FIG. 4

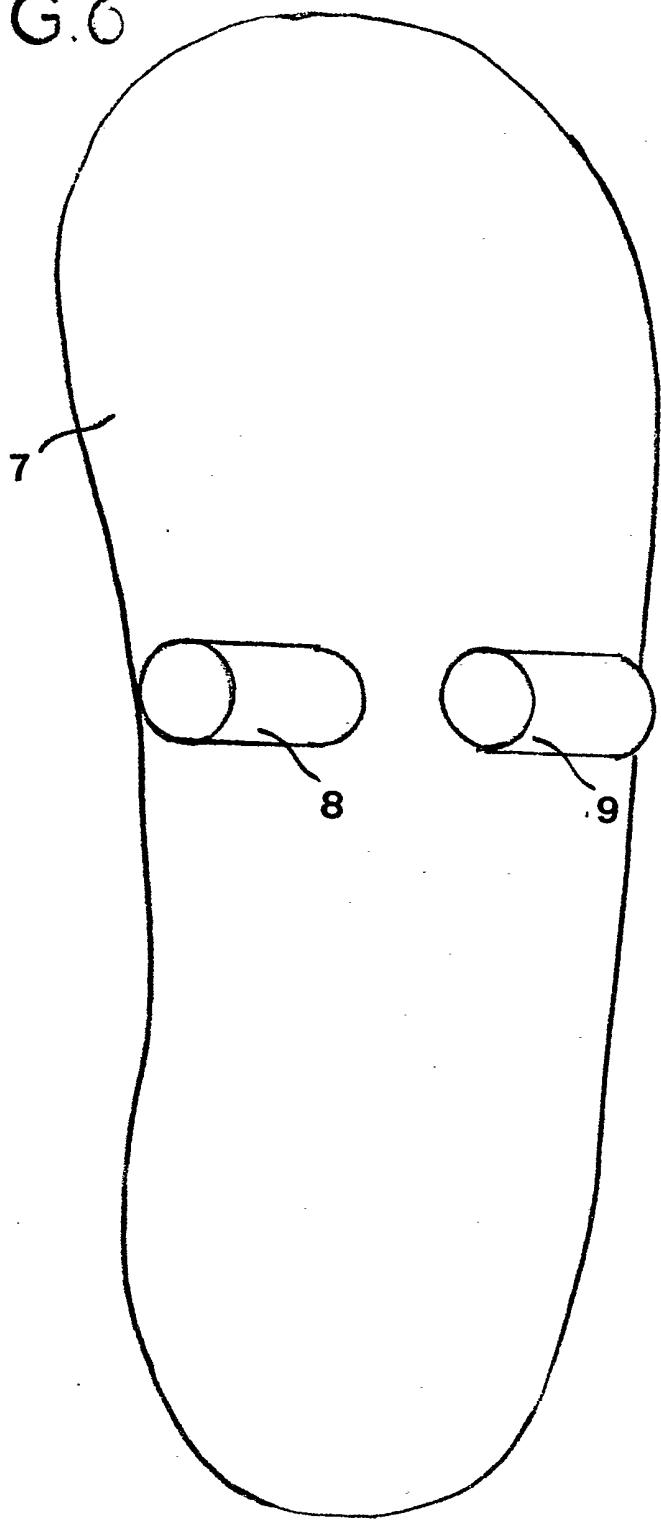
FIG. 5



2470592

3/5

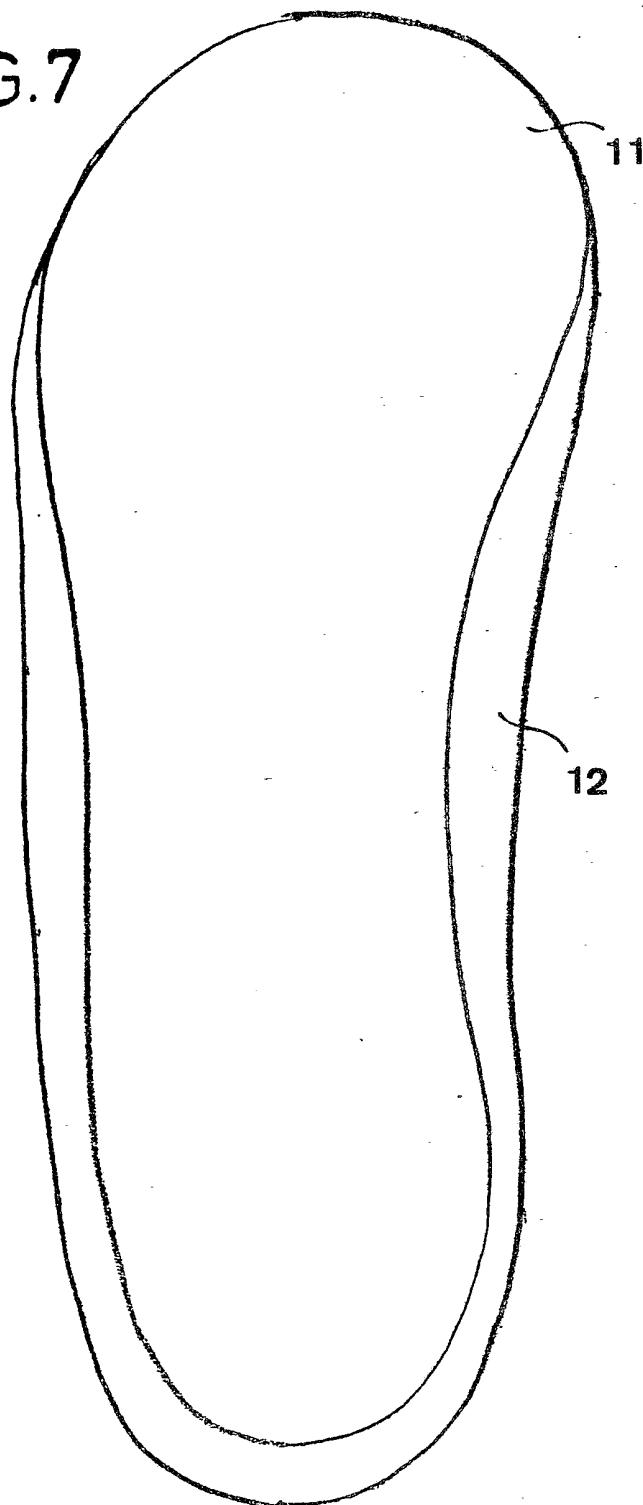
FIG.6



2470592

4/5

FIG.7



2470592

5/5

FIG. 8

